

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de Mars, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à AUCHAY SUR VENDEE, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

	TITULAIRES	
CC  VENDÉE SÈVRE AUTIZES  12 / 15	CHOLLET Joël	BENET
	MOREAU Yannick	DAMVIX
	BORDET Bernard	LE MAZEAU
	ROBIN Noël	LIEZ
	GELOT Jean-Marie	MAILLÉ
	QUILLET Pascal	MAILLEZAIS
	POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISE
	GUITHON Jacky	PUY DE SERRE
	GUILLON Denis	STE HILAIRE DES LOGES
	HENRIET Christian	ST PIERRE LE VIEUX (suppléant)
	CHEVALLIER Jean-Claude	VIX
	BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON
CC  SUD VENDÉE LITTORAL  12 / 14	METAIS Antoine	CHAILLÉ LES MARAIS
	LANDAIS Bernard	CHAMPAGNÉ LES MARAIS
	MARQUIS Joseph	LE GUE DE VELLUIRE
	LEGERON Joël	L'ILE D'ELLE
	CHARPENTIER Arnaud	LUCON
	GUINOT Bertrand	MOREILLES
	GANDRIEU James	STE PEXINE
	BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS
	BAUDON Geoffroy	LA TAILLÉE (suppléant)
	LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE
DAVID Laëtitia	VOUILLÉ LES MARAIS	
CC  PAYS FONTENAY VENDÉE  14 / 22	GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDÉE
	GUIGNARD Gérard	BOURNEAU
	BOULARD Stéphane	DOIX LÈS FONTAINES
	PETORIN Jean-Pierre	FONTENAY LE COMTE
	COUTURIER Jacky	FOUSSAIS PAYRÉ (suppléant)
	BIENVENU Alain	LE LANGON
	MAROT Roger	LONGEVES
	GUIADEUR Jean-Charles	L'ORBRIE (suppléant)
	RIVIERE Jean-Paul	MARSAIS STE RADEGONDE
	PERAUD François	MONTREUIL (suppléant)
	HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES
	POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU
	RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ
BAUDRY Yves	SÉRIGNÉ	
CC  PAYS DE LA CHATAIGNERAIE  05 / 10  otaux Délégués présents : 40/64	BOISSON Philippe	LA CHAPELLE AUX LYS
	BIRONNEAU Michel	LA CHATAIGNERAIE
	GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUES

Pouvoirs :

LARDY Jacky	BOUILLE COURDAULT	à M. GÉLOT Jean-Marie
GRELIER Alain	FAYMOREAU	à M. QUILLET Pascal
CHATAIGNÉ Jean-Louis	ST SIGISMOND	à M. POITIERS Dominique
CHAUSSADAS Claude	PUYRAVAULT	à M. BOURNEL Paul
CAREIL Pierre	STE GEMME LA PLAINE	à M. LEGERON Joël
CAREIL Alain	LOGE FOUGEREUSE	à M. BIRONNEAU Michel
LESUVAGE Ghislaine	MARILLET	à M. GUENION Christian

Représentés : 07/64

Excusés

RIDEAUD Daniel	MONTREUIL
BOUCHER Yves-Marie	PETOSSE
BOISSEAU Jérémy	CHARRON
METAIS Jean-Claude	ST PAUL EN GATINE
GABORIAU Sébastien	ST PIERRE LE VIEUX
ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE
LUCAS Noëlla	L'ORBRIE
LAMY Judicaël	LA TAILLEE

Total présents et représentés : 47/64

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

#### OBJET : BUDGET 2023 DELIB° N°29 CS DU 27-03-2023

M. le Président présente, le projet de budget primitif 2022 au Comité Syndical.

Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

- en section de fonctionnement à :	4 024 423,13 €
- en section d'investissement à :	<u>8 738 159,16 €</u>

Le budget primitif s'élève donc globalement à : 12 762 582,29 €

M. le Président demande au Comité Syndical de se prononcer sur le Budget Primitif 2023

Une remarque est émise sur le double comptage de la ligne PTGE. Il est tenu compte de cette remarque, mais qui reste peu incidente sur le budget.

Le vote donne les résultats suivants :

Délégués	Composition Assemblée	Membres présents	Votes pour	Votes Contre	Abstentions
EPCI	64	40	40	0	0
Pouvoirs			7		
Total			47	0	0

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 085-258501634-20230327-DELIB292023-BF



Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- Approuve le budget 2023

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Ont signé au registre les membres présents

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,

Arnaud CHARPENTIER

#signature#